

Décembre 2017

Pratiques d'élevage 2015 - bovins

Occitanie : 4^{ème} région française pour son cheptel de vaches nourrices

- 8^{ème} place au palmarès national avec 1,4 million de bovins.
- Effectifs concentrés essentiellement dans les départements montagneux de la région : Aveyron (34 %), Tarn (11 %) et Lozère (11 %).
- L'élevage bovin occitan est orienté vers de l'élevage allaitant : les vaches nourrices représentent 36 % des bovins et 78 % des vaches élevées dans la région.

Effectifs de vaches allaitantes et laitières dans la région et en France

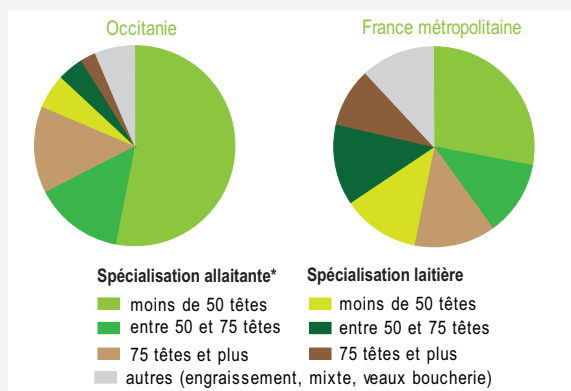
	Occitanie	% région/France métropolitaine
Ensemble espèce bovine	1 446 730	8 %
dont vaches laitières	145 095	4 %
dont vaches nourrices	519 481	12 %

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2015, version définitive

Des troupeaux allaitants plus petits en Occitanie

- Dans les ateliers allaitants spécialisés, le troupeau moyen est de 46 vaches nourrices contre 56 en France métropolitaine. Dans les ateliers laitiers, le cheptel moyen est de 57 vaches laitières contre 65.
- Les ateliers spécialisés en élevage de vaches allaitantes sont majoritairement dans des exploitations individuelles (68 % dans la région, contre 62 % en France métropolitaine). À l'inverse, les ateliers spécialisés laitiers sont davantage dans des exploitations sous forme sociétaire (7 sur 10 au niveau régional et national).

Plus d'1 atelier régional bovin sur 2 est spécialisé en élevage de vaches allaitantes de moins de 50 têtes



Source : Agreste - Enquête sur les pratiques d'élevage 2015

Plus de personnes mobilisées en spécialisation laitière qu'en allaitante

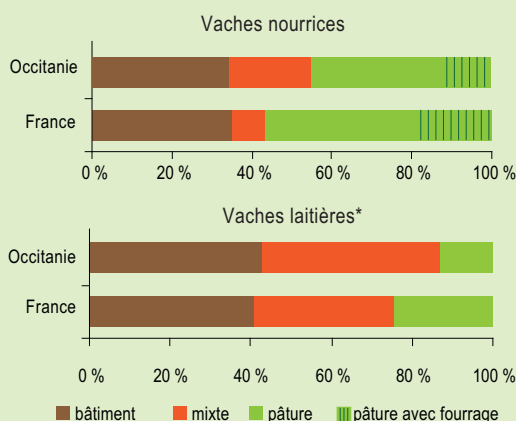
Spécialisation de l'atelier régional*	Allaitante	Laitière
Répartition des ateliers bovins	81 %	12 %
Nombre de personnes travaillant en moyenne quotidiennement pour l'atelier	1,4	2
Proportion d'ateliers dont le responsable déclare s'être absenté plus de 2 jours consécutifs en 2015	41 %	63 %
Durée moyenne de cette absence (en jours)	10,5	9,9

Source : Agreste - Enquête sur les pratiques d'élevage 2015

Période de pâture plus courte pour les vaches allaitantes de la région

- 16 % des ateliers bovins régionaux pratiquent le plein air intégral pour une partie ou l'ensemble de leur cheptel, contre 21 % en France métropolitaine.
- Parmi les ateliers mettant leurs bovins (hors veaux) en pâture, les vaches laitières pâturent moins longtemps que les vaches allaitantes, compte tenu vraisemblablement des contraintes liées à la traite.
- Périodes de pâture plus restreintes en Occitanie qu'au niveau national. Ceci peut s'expliquer par des conditions climatiques plus rigoureuses, les élevages régionaux étant davantage situés en zones montagneuses par rapport au niveau national.
- Durée moyenne passée en bâtiment similaire entre les élevages de vaches nationales et régionales.

Répartition du temps moyen annuel passé en bâtiment et/ou en pâture en 2015



Source : Agreste - Enquête sur les pratiques d'élevage 2015

Champ : ateliers déclarant mettre leurs bovins (hors veaux) en pâture
 * Pour les vaches laitières, la distinction entre pâture seule et pâture avec fourrages n'est pas significative.

1/4 des ateliers bovins régionaux sous signe de qualité

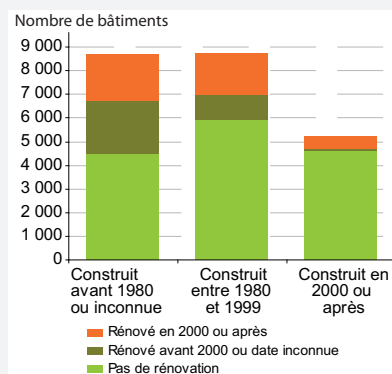
- 23 % des ateliers bovins régionaux produisent sous signe officiel de qualité (AOP, Label rouge, IGP, agriculture biologique).
- Les élevages bovins régionaux sont moins fréquemment sous contrat avec un distributeur : 13 % contre 20 % à l'échelle de la France métropolitaine.

* La spécialisation allaitante est déterminée par le fait qu'il n'y ait aucune vache laitière dans l'atelier. Les autres ateliers sont mixtes, orientés vers l'engraissement ou l'élevage de veaux de boucherie.

Des bâtiments d'élevage plus anciens et moins rénovés

- 22 400 bâtiments d'élevage bovins en Occitanie. 37 % des ateliers bovins ont un seul bâtiment de logement (22 % en France), 60 % en ont 2 ou plus (75 % en France).
- La surface globale moyenne de logement est de 960 m² par atelier contre 1 350 m² au niveau national, écart expliqué principalement par la structure plus petite des élevages.
- 4 bâtiments sur 10 hébergeant des bovins ont été construits ou rénovés depuis 2000 en Occitanie, part de même ordre qu'au niveau national.
- La stabulation libre est moins fréquente en Occitanie pour les vaches allaitantes au profit d'un mode entravé : 60 % des bâtiments sont en stabulation libre contre 77 % en France. Pour les vaches laitières, l'usage de box est moindre en Occitanie (31 % des logements sont sous forme de box en Occitanie, 40 % en France).
- Dans 80 % des bâtiments logeant des vaches allaitantes ou laitières, le sol est recouvert de litière paillée. Pour les vaches allaitantes, le sol est paillé pour 90 % des bâtiments au niveau national. 63 % des exploitations bovines utilisant de la paille pour la litière en achètent ou en échantent avec l'extérieur.

Période de construction et de rénovation des bâtiments d'élevage de bovins en Occitanie



Source : Agreste - Enquête sur les pratiques d'élevage 2015

Des fosses davantage bétonnées et couvertes en Occitanie

- 7 450 fosses dans les ateliers bovins occitans. Un atelier sur deux n'a pas de fosse (43 % au niveau national).
- La capacité utile moyenne est de 245 m³, plus petite qu'au niveau national (395 m³).
- 9 fosses sur 10 sont en béton, soit une de plus qu'au niveau national où les structures en géomembrane sont plus fréquentes. Le béton est plus approprié pour le lisier et donc aux systèmes allaitants. La géomembrane est plus adaptée aux produits plus fluides comme le purin, les eaux blanches et vertes, et donc au système laitier.
- 6 sur 10 sont couvertes, notamment sous bâtiment ou sous dalle contre moins de la moitié au niveau national. La couverture d'une fosse améliore la valeur agronomique du lisier, tout en augmentant le volume utile de la fosse.

Des fumières plus petites, moins couvertes et moins murées

- Avec une surface moyenne de 170 m², les 6 500 fumières occitantes sont plus petites qu'au niveau national (240 m²).
- Un atelier bovin sur deux en Occitanie n'a pas de fumière, 43 % en France. Le moindre recours au paillage pour les ateliers allaitants expliquerait en partie cet écart.
- 1 fumière sur 2 dispose de 3 murets, gage de contrôle du stockage du fumier, contre 3 sur 5 en France.
- Les fumières des ateliers bovins occitans sont rarement couvertes, bien que cela limite les écoulements non contrôlés vers le milieu naturel : 1 aire sur 10, soit 3 fois moins qu'au niveau national.

7 exploitants sur 10 ont des pratiques visant à réduire les produits vétérinaires

- Les motivations à la réduction des produits vétérinaires les plus fréquemment citées sont la baisse des coûts de production (91 %) et la préoccupation du bien-être animal (71 %).
- Pour décider d'appliquer un traitement vétérinaire, les responsables d'ateliers bovins s'appuient en premier lieu sur les observations qu'ils font dans le troupeau (52 %), ensuite sur les consultations d'un vétérinaire (26 %).
- 40 % des responsables d'ateliers bovins dans la région, déclarent avoir moins recours à la médication depuis 5 ans.

1 atelier bovin sur 2 a recours à la vaccination

Pourcentage d'ateliers déclarant faire le traitement	Occitanie	France métropolitaine
Application de vaccins	54 %	53 %
Application de vaccins contre la diarrhée sur les vaches allaitantes	14 %	21 %
Application de produits contre les parasites internes	80 %	88 %
Application de produits contre les parasites externes	63 %	68 %

Source : Agreste - Enquête sur les pratiques d'élevage 2015

Méthodologie de l'enquête

1 251 exploitations bovines de la région Occitanie ont été interrogées dans le cadre de l'enquête « Pratique d'élevage 2015 ». Réparties sur les départements couvrant 90 % du cheptel bovin régional (Aude, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Lozère, Hautes-Pyrénées et Tarn), ces unités représentent, une fois extrapolées, 12 917 exploitations élevant 1 191 000 bovins, soit 85 % des bovins. C'est sur ce champ que porte cette publication.

Pour en savoir plus sur la présentation de l'enquête : http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/pratiques_elevage_2015.pdf

Pour en savoir plus

- Résultats nationaux détaillés « Enquête sur les pratiques d'élevage 2015 » : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/pratiques-d-elevage/enquete-pratiques-d-elevage-en/>

- Enquête bâtiment d'élevage 2008 : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/productions animales625/>

Retrouvez nos données sur le site internet de la Draaf

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Cité administrative - Bât. E - Bd Armand Duportal
31074 Toulouse cedex - Tél. 05 61 10 61 66

draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Vincent Darmuzey
Auteurs : Magalie Dinaucourt - Marie Rousson
Composition : Barbara Deltour
Crédit pictogramme : Edouard Boatman, Unrecognized MJ, from the noun project